



[SE FORMER]

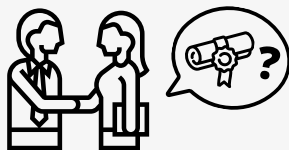


PARL'On

Faire reconnaître son diplôme

QUOI ?

Pour travailler en France, ou pour faire une formation, parfois il faut **faire reconnaître votre diplôme**.



! Tous les diplômes ne peuvent pas être reconnus. Cela dépend :

- du **métier**,
- du **pays** dans lequel vous avez passé le diplôme
- de la **durée** de la formation.



Les diplômes de moins de 200 heures ou de moins de 6 mois de formation ne sont pas reconnus.

COMMENT ?



- Vérifier : est-ce que mon diplôme peut être reconnu ?

<https://www.ciep.fr/enic-naric-page/eligibilite>



- Préparer vos documents (voir au dos de cette fiche)



- Déposer votre dossier sur la plateforme numérique (jamais par courrier)

<https://www.ciep.fr/enic-naric-page/depot-demande>



- Attendre le résultat (maximum 4 mois)

DOCUMENTS À PRÉPARER



Une pièce d'identité



Un diplôme final et/ou des relevés de notes

Une traduction est nécessaire sauf si le diplôme est en anglais, français, allemand, espagnol, arabe, italien ou portugais.

.....



GRATUIT

*Pour les demandeurs d'asile, réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire.
(Sur justificatif)*

70 € : *Pour les autres personnes*

INFOS ET CONTACTS

PAR COURRIER



Centre ENIC-NARIC France
1 avenue Léon Journault
92318 Sèvres cedex

PAR TELEPHONE



01.70.19.30.31

PAR MAIL



enic-naric@ciep.fr

POUR EN SAVOIR PLUS



<http://www.ciep.fr/enic-naric-france>

www.solidarite-estuaire.fr/parlon



"PARL'On"

SOLIDARITÉ

ESTUAIRE